

THIMISTER-CLERMONT – PLAN STRATEGIQUE TRANSVERSAL

2019-2024

LISTE D' ACTIONS

O.S. 1 Être une Commune moderne qui garantit l'efficacité de l'administration et de ses services

O.O. 1.1. ADMINISTRATION COMMUNALE

1. Mettre à jour l'organigramme du personnel
2. Poursuivre les descriptions de fonction pour un meilleur fonctionnement des services
3. Favoriser la formation continue des agents via un plan de formation - 10.000 €
4. Améliorer l'accueil des nouveaux agents
5. Programmer des activités favorisant la cohésion de l'ensemble du personnel (ex. team building)
6. Mettre en place un échancier d'évaluations dans le cadre des évolutions de carrière
7. Créer des procédures et des fiches type dans chaque service
8. Accroître la polyvalence des agents
9. Assurer le suivi administratif au service technique
10. Mettre en place un système dynamique de gestion des risques
11. Poursuivre la formation du personnel communal à l'accueil
12. Mettre en place et faire vivre le Comité de Direction
13. Préparer l'arrivée des CIE biométriques
14. Etablir et mettre à jour le plan d'urgence
15. Poursuivre la gestion optimale des courriers entrants et sortants via le logiciel IMIO
16. Assurer une meilleure transversalité des informations internes, via des fichiers informatiques entre les différents services
17. Informatiser le service urbanisme par l'acquisition d'un logiciel - 10000 €
18. Améliorer par des réunions et contacts à mettre en place, la transversalité entre les services mobilité, logement, urbanisme, travaux et énergie, dans l'instruction des permis d'urbanisme
19. Mettre en place une gestion active des archives
20. Optimiser la gestion des appels téléphoniques et des mails entrants afin d'apporter une réponse en temps et heure aux demandeurs
21. Diminuer la consommation de papier et favoriser l'impression de documents en recto-verso
22. Dématérialiser au maximum les documents papier
23. Sensibiliser le personnel aux réductions d'énergie
24. Upgrader l'installation téléphonique des 5 sites administratifs (maison communale-CPAS-biblio-MR-Service des travaux) - 30.000 €

O.O. 1.2. RAPPROCHER ADMINISTRATION ET CITOYENS

25. Agrandir et moderniser les bâtiments administratifs communaux -2.000.000 €(PIC 2019-2021)
26. Construire un bâtiment de stockage au service des travaux- 200.000 € (PIC 2022-2024)
27. Assurer un accueil centralisé à l'administration communale
28. Optimiser les permanences
29. Effectuer le placement d'un fléchage et d'une signalétique intérieure
30. Utiliser de façon optimale le guichet électronique dans le cadre des délais de réponses aux citoyens
31. Upgrader le site internet communal et le rendre accessible conformément au décret en la matière

O.S. 2 Être une Commune attentive aux besoins de chacun et en recherche du bien-être de tous

O.O. 2.1. CRECHE-PETITE ENFANCE

32. Développer l'information aux parents (internet-Facebook-toutes boites) - 2.000 €
33. Maintenir la qualité de l'accueil de la Petite Enfance existant et futur
34. Soutenir l'ASBL CRPE dans sa mission d'accueil et d'éducation des petits de 0 à 3 ans
35. Soutenir les accueillantes agréées et le co-accueil ; les aider dans leurs démarches, en organisant des réunions d'information et en listant leurs besoins
36. Promouvoir et assurer le développement optimal de la nouvelle crèche Li Tiyou
37. Etablir des liens avec la crèche et les écoles maternelles pour calquer le rythme scolaire
38. Sensibiliser au mode de fonctionnement « développement durable » (respect environnement, réduction de consommations, changement de comportement)
39. Porter une attention particulière à la gestion des déchets (sacs poubelles)

O.O. 2.2. DES INFRASTRUCTURES DE QUALITE POUR UN ENSEIGNEMENT PERFORMANT

2.2.1 Poursuivre l'amélioration des infrastructures scolaires

40. Entretien et mise en peinture des corniches d'écoles - 25.000 €
41. Construction d'un nouveau mur à l'école d'Elsaute - 20.000 €
42. Extension de la cour d'école à Elsaute - 50.000 €
43. Rénovation des classes primaires à La Minerie - 100.000 €
44. Mise en conformité en matière de sécurité de l'accès aux étages à l'école de La Minerie - 60.000 euros
45. Aménagement d'un nouveau préau et sécurisation de l'accès à l'étage à l'école de Froidthier- 90.000€
46. Réalisation de la nouvelle toiture à l'école maternelle de Thimister - 50.000 €
47. Entretien des plaines de jeux scolaires- 30.000 euros
48. Renouvellement de l'équipement informatique des écoles- 20.000 €
49. Maintien du service de transport scolaire par l'achat d'un nouveau bus - 200.000 €
50. Entretien des locaux scolaires (peinture, mobilier, électricité, sanitaires, montant à déterminer)

2.2.2. Favoriser une pédagogie moderne et performante

51. Poursuivre la pédagogie pour tous
52. Maintenir le partenariat avec les Comités de parents
53. Promouvoir une nutrition équilibrée par diverses actions
54. Poursuivre l'échange intergénérationnel entre les écoles, la crèche et la maison de repos

O.O. 2.3. FAVORISER ET DEVELOPPER L'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE/JEUNESSE

55. Mettre à disposition les bâtiments communaux et le car communal afin d'assurer le bon déroulement de l'AES
56. Assurer la formation des accueillantes (formations continues) pour un accueil de qualité
57. Maintenir les projets en place actuellement (étude dirigée - langues)
58. Veiller à la réalisation des objectifs transcrits dans le programme CLE et assurer l'élaboration d'un nouveau programme CLE via la CCA, au terme de 5 années
59. Poursuivre l'info aux parents et aux nouvelles familles, par l'édition annuelle d'une brochure ATL, en plus des publications FB et site communal
60. Favoriser les dynamiques AËS et fixer de nouveaux objectifs (partenariat -synergie avec d'autres associations, asbl culturelles et sportives)
61. Organiser et mettre en place le Conseil communal des Enfants
62. Soutenir les associations œuvrant pour la jeunesse (Patro + Jeunesses villageoises) par une aide logistique et un subside de fonctionnement
63. Maintenir toutes les organisations existantes (thimi-pouss, eté-jeunes, color-ados, giga-Noël, etc)
64. Mettre sur pied le Conseil consultatif des jeunes (CRECCIDE)

O.O. 2.3. ASSURER LE BIEN ETRE DES AINES

65. Encourager le CCCA dans sa mission de répondre aux besoins des Seniors
66. Soutenir le CCCA et analyser ses recommandations
67. Créer des groupes de « parrainage » (bénévoles, adultes, ados) pour lutter contre l'isolement des personnes âgées (visites, encadrement et accompagnement lors d'activités), afin de maintenir un contact social.
68. Programmer la création d'un carnet des Aînés répertoriant les aides diverses/services médicaux/services sociaux / recherche de solutions à leur intention (ex : service "petits travaux" aide ponctuelle, transport)
69. Renseigner et organiser les mesures à mettre en place pour favoriser le maintien à domicile en partenariat avec le CPAS
70. Informer et encourager l'acquisition de la boîte verte/bleue pour les seniors
71. Mettre en place un service d'aidants ou de voisins proches (par rues ou quartiers)
72. Aménager un espace de rencontre intergénérationnel (espace convivialité Bèfve)

73. Proposer et organiser un cours (informatique) ou une activité hebdomadaire
(Atelier bricolage) (Bibliothèque à domicile) pour Seniors

O.O. 2.4. PCS

74. Développer la cohésion sociale et l'égalité des chances de chacun, en œuvrant pour le bien-être et le respect de la dignité humaine au travers des 17 actions qui seront organisées via le PCS 3, (2020 -2025) en partenariat avec le CPAS

O.O.2.3. SANTE

75. Poursuivre et amplifier les partenariats en matière de prévention et assuétudes
76. Promouvoir une alimentation saine et équilibrée.
77. Poursuivre le partenariat avec les services santé de la Province en matière de dépistage
78. Promouvoir la santé par le sport mais également organiser des conférences, journées santé (dons de sang, réanimation cardio- pulmonaire, nutrition)

O.O. 2.4. POLITIQUE SPORTIVE

79. Poursuivre la gestion de la politique sportive par la création d'un CSL au service de tous les sportifs de la Commune
80. Réaliser la modernisation et l'agrandissement des infrastructures du tennis club de Thimister (subside de 75% sur la partie subsidiable)
81. Maintenir et encourager le partenariat avec les différents clubs sportifs en étant attentifs à leurs besoins :
- être disponible et à l'écoute des différents clubs ;
 - revoir les subsides aux clubs formateurs ;
 - veiller au fonctionnement harmonieux du hall.

O.O. 2.5. LOGEMENT

82. Favoriser l'accès à un logement décent pour tous
83. Réfléchir à la mise en place d'incitants à l'acquisition de logements pour les jeunes de notre commune
84. Accorder une attention particulière à la mise en œuvre du projet de revitalisation du site de l'ancienne cidrerie à Thimister et d'une ZACC à La Minerie
85. Initier des partenariats avec des structures publiques ou privées afin de développer de l'habitat « Seniors » dans les cœurs des villages
86. Activer un partenariat avec la nouvelle société de logement issue de la scission de la SCRL NOSBAU
87. S'il échet, analyser la pertinence pour notre commune des incitants financiers émanant de la Région en matière de logement (*Ancien Ancrage communal*)
88. Continuer à promouvoir l'Agence Immobilière sociale – LOGEO

O.S. 3 Être une Commune proche de ses citoyens et ouverte au monde extérieur

O.O.3.1. Organiser des réunions par villages ou quartiers sur des projets fédérateurs

89. Etudier la possibilité d'initier un Plan Communal de Développement Rural – PCDR- au sein de notre entité
90. Accompagner la réflexion citoyenne concernant l'avenir du presbytère de Clermont, propriété de la Fabrique d'Eglise - Participation financière - Etude par le CITW – SPI- 5.000 €
91. Monter un spectacle valorisant le passé minier de La Minerie (participation citoyenne en collaboration avec le Réverbère, les Echevinats Culture et Patrimoine, Blegny Mine)- 15 000 €
92. Organiser des forums citoyens, des rencontres dans chacun des villages pour informer sur un projet initié dans un quartier, réfléchir à un projet commun
93. Créer une commission citoyenne afin d'assurer le lien avec les différents villages
94. Mettre en place annuellement, des budgets participatifs

O.O.3.2. Animer et faire vivre les différentes commissions et conseils consultatifs communaux

95. Encourager et permettre à nos citoyens de s'exprimer via les conseils consultatifs, conseils de participation, CCATM tout en renforçant leur rôle (connaissance approfondie d'un secteur)
96. Développer la publicité relative aux décisions du conseil communal

O.O.3.3. Poursuivre et amplifier la stratégie de la communication interactive avec le citoyen

97. Favoriser les nouvelles technologies de communication et coordonner les outils de communication existants (Internet, toutes boîtes, Facebook, brochure trimestrielle, ...)
98. Assurer la diffusion d'infos communales et associatives à l'aide de support digitalisé en rue pour le grand public

O.O.3.4. PROJETS SUPRACOMMUNAUX

99. Poursuivre la collaboration avec la structure GAL-Pays de Herve Futur en participant aux actions menées au travers des diverses fiches-projets

O.S.4. Être une Commune où il fait bon vivre, dans un cadre agréable, propre et qui protège son environnement

O.O.4.1. Propreté publique

- 100. Déchets – Finaliser l'étude sur l'optimisation du tri des déchets
- 101. Poursuivre la réflexion et les actions en matière de propreté publique (dont les bulles enterrées)-30.000 €
- 102. Lutter contre les dépôts de déchets et les incivilités diverses
- 103. Exécuter les actions de propreté initiées dans le cadre du contrat Rivière Berwinne - 2.500 €
- 104. Sensibiliser à la réduction et au tri des déchets
- 105. Réaliser un toutes- boîtes concernant la collecte des encombrants
- 106. Améliorer le fleurissement des villages et quartiers -20.000 €

O.O.4.3 Développement durable et transition énergétique

- 107. Rédiger le plan d'Action local pour l'Energie Durable et le Climat (PAEDC)- POLLEC 3- Rédaction, adoption du rapport et mise en œuvre
- 108. Encourager l'utilisation rationnelle de l'énergie dans les écoles- EUREBA -500.000 € subsidiés à 80%
- 109. Réaliser l'Installation d'une borne de rechargement pour véhicules électriques
- 110. Poursuivre l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux.
- 111. ZERO - PLASTIQUE
 - 1. Poursuivre la mise en œuvre des actions générées par la signature de la motion « Zéro plastique » au sein de l'administration communale (pédagogie, analyse d'incitants, clauses spécifiques, le cas échéant, dans les cahiers des charges)
 - 2. Inciter à l'utilisation de gobelets réutilisables dans la mesure des possibilités
- 112. Sensibiliser les citoyens en matière de durabilité par l'organisation de conférences et actions menées avec « personnes ressources »
- 113. Sensibiliser et encourager à l'alimentation saine et durable- suite à la signature de la Charte de Milan, soutenir, autant que possible, les actions menées par la structure GAL-PHF et le RatAV
- 114. Rédiger les certificats PEB des bâtiments communaux
- 115. Réaliser le relamping de l'éclairage public par la pose d'éclairage LED - 50.000 € annuels

O.O.4.4. Aménagement du territoire et mobilité

- 116. Envisager la remise de la gestion des STEP communales à l'AIDE
- 117. Mettre en service la STEP sur la Bèfve (dossier AIDE)
- 118. Lutter contre les inondations par la réalisation de bassins d'orage- 250.000 €
- 119. Améliorer la sécurité routière dans les quartiers par des aménagements adéquats et radars préventifs - montant à déterminer
- 120. Entretien du réseau routier par un programme annuel de raclage-pose + enduisage et marquage 250.000 euros annuels
- 121. Entretien des chemins agricoles- 175.000 €
- 122. Etude et aménagement de la place de Thimister - 500.000 €
- 123. Rénovation et renforcement de l'égouttage - 50.000 €
- 124. Aménagement des cimetières - 10.000 € annuels
- 125. Construction et aménagement de caveaux, caverne, columbariums 10.000 euros annuels

- 126. Aménagement d'ossuaires
- 127. Aménagements de mobilité douce - 100.000 € annuel pendant 2 ans
- 128. Accompagnement à la réalisation du Masterplan (ancienne cidrerie)
- 129. Plan de mobilité à actualiser avec auteur de projet - 25.000 €

O.S. 5. Être une Commune dynamique, attentive aux besoins des acteurs économiques et ruraux, tout en soutenant les initiatives culturelles et en valorisant ses atouts touristiques et patrimoniaux

O.O.5.1. Agriculture

- 130. Faire vivre la Charte agriculteurs / néo-ruraux
- 131. Veiller à la préservation du cadre rural de notre commune
- 132. Accompagner et soutenir le monde agricole - encourager ses initiatives (diversification et autres...)

O.O.5.2. Produits locaux et Circuits- courts

- 133. Favoriser les circuits courts en partenariat avec la structure GAL Pays de Herve - PHF et le Réseau Aliment - Terre de l'Arrondissement de Verviers – RATAV- et notamment dans les marchés publics pour les consommations communales
- 134. Apporter une collaboration objective à l'installation de marché de producteurs

O.O.5.3. Culture, vecteur d'épanouissement

- 135. Aménagement des locaux de l'ancienne poste en bibliothèque et espace culturel
250.000 €
- 136. Finalisation des aménagements de la Chapelle de Bèfve afin de lui donner une affectation culturelle permanente (sonorisation, achat de chaises, ...)- 30 000 €
- 137. Activation des relations croisées au sein du Triangle Culturel composé de la Bibliothèque Publique, du Cercle Culturel « Le Réverbère » et de l'Echevinat de la Culture pour mise en commun des savoirs et des outils
- 138. Création du cycle annuel « Bèfve Appassionata », concerts musicaux à la Chapelle de Bèfve – 10.000 €
- 139. Pérennisation des actions mises en place en matière culturelle (expositions, collaboration avec l'Université Complétive du Temps Libre – UCTL, Photo Club,)- 1 500 €
- 140. Collaboration avec les Fabriques d'Eglise pour une utilisation culturelle des lieux de culte (concerts, expositions, ...) - 5 000€

O.O.5.4. Office du Tourisme

- 141. Faire émerger une dynamique touristique en augmentant la visibilité de l'Office du

- Tourisme de Thimister- Clermont (matériel et actions, com, site WEB)- 10.000 €
142. Soutenir l'hébergement et l'HoReCa via une promotion de qualité et la valorisation du patrimoine naturel de notre commune 2 500 € supports
 143. Valoriser les promenades labellisées au travers d'animation ou de balades guidées thématiques 2.500€ annuel
 144. Assurer la qualité et l'entretien des itinéraires touristiques balisés – 4 000€ annuel
 145. Poursuivre le partenariat de qualité avec la Maison du Tourisme du Pays de Herve – 5.000 € annuel et l'ASBL Les Plus Beaux Villages de Wallonie- 3000 € annuel
 146. Continuer d'activer la convention signée avec la Maison du Tourisme du Pays de Herve en matière de collaboration, afin de promouvoir l'offre touristique locale et régionale au travers de publications
 147. Entretien des relations avec la Vallée de Villé dans le cadre du Pacte d'Amitié, tout en les évaluant quant à leur périodicité, afin d'en assurer leur pérennité - 3.000€ annuel

O.O. 5.5. Commerce et industrie

148. Poursuivre la collaboration avec le Plenesses Club et l'ensemble des entreprises de notre Commune
149. Développer le zoning en partenariat avec la SPI 100.000 euros
150. Soutenir nos entreprises, les indépendants, les artisans, les commerces locaux et les circuits courts.

O.O. 5.6. Valorisation du Patrimoine

151. Rénover l'église de Clermont (phase 2) 1.400.000 €(subsidés 50%)
152. Effectuer la réfection de la toiture du presbytère d'Elsaute 30.000 €
153. Préserver le petit patrimoine : - obtenir des subsides possibles, veiller à l'entretien et À la rénovation du petit patrimoine.
154. Effectuer les travaux de rénovation de la toiture et de l'intérieur de l'église de Thimister (2019 : 400000 € au budget)